

NORTH AMERICAN FINANCIAL 15 SPLIT CORP.

RAPPORT SEMESTRIEL 2026

(NON AUDITÉ)



NORTH AMERICAN



FINANCIAL 15

Le présent rapport peut contenir des énoncés prospectifs concernant la Société. Les énoncés prospectifs comprennent les énoncés de nature prévisionnelle qui dépendent de conditions ou d'événements futurs ou qui s'y rapportent, ou qui contiennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « compter », « planifier », « croire », « estimer » ainsi que d'autres termes semblables ou les formes négatives de ces termes. En outre, tout énoncé concernant le rendement futur, les stratégies ou les perspectives, ainsi que les mesures futures que pourrait prendre la Société, est également considéré comme un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs sont fondés sur des prévisions et des projections actuelles à l'égard d'événements futurs et sont par conséquent intrinsèquement assujettis, entre autres facteurs, aux risques, incertitudes et hypothèses concernant la Société et la conjoncture économique.

Les énoncés prospectifs ne constituent pas une garantie de rendement futur, et les événements réels pourraient différer sensiblement de ceux mentionnés de manière implicite ou explicite dans tout énoncé prospectif de la Société. Plusieurs facteurs importants peuvent expliquer les divergences entre les prévisions et les événements réels, notamment la situation économique et politique et les conditions des marchés, les taux de change et d'intérêt, l'évolution des marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, la modification de règlements gouvernementaux, les procédures judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes.

La liste de facteurs importants qui précède n'est pas exhaustive. Nous vous invitons à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que les autres facteurs pertinents, avant de prendre toute décision de placement, et nous vous recommandons de ne pas vous fier indûment aux énoncés prospectifs. Bien que la Société s'attende actuellement à ce que des événements et faits nouveaux puissent donner lieu à des changements de position, elle ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs.

31 MAI 2026

Ces rapports peuvent être consultés et téléchargés à partir du site Web de la Société (www.financial15.com) ou de SEDAR+ (www.sedarplus.com).

1. verser aux porteurs d'actions privilégiées des dividendes mensuels cumulatifs en espèces sur actions privilégiées dont le montant doit être fixé chaque année par le conseil d'administration sous réserve d'un minimum de 7 % sur le prix de rachat de 10 \$ d'une action privilégiée pendant la période de cinq ans débutant le 1^{er} décembre 2024. Le 1^{er} décembre 2025, les dividendes mensuels ont été établis à 0,06250 \$ par action privilégiée, ce qui donne un rendement annuel de 7,50 % sur le prix de rachat d'une action privilégiée (auparavant, à partir du 1^{er} décembre 2024, les dividendes étaient établis à 0,07292 \$ par action privilégiée par mois, soit un rendement annuel de 8,75 %);
2. verser aux porteurs 10 \$ par action privilégiée vers la date de dissolution fixée au 1^{er} décembre 2029 (date pouvant être reportée par tranche de cinq ans).

Actions de catégorie A

Les objectifs de placement concernant les actions de catégorie A sont les suivants :

1. verser aux porteurs d'actions de catégorie A des distributions mensuelles régulières en espèces dont le montant est déterminé par le conseil d'administration. Les porteurs d'actions de catégorie A reçoivent présentement des dividendes mensuels non cumulatifs de 0,11335 \$. Pour que des distributions mensuelles puissent être déclarées, il faut que la valeur liquidative par unité demeure supérieure à 15 \$;
2. permettre aux porteurs de recevoir une participation à toute croissance qui porte la valeur liquidative de la Société au-delà de 10 \$ par unité en leur remettant le montant qui restera à la Société après le paiement de 10 \$ par action privilégiée vers la date de dissolution fixée au 1^{er} décembre 2029 (date pouvant être reportée par tranche de cinq ans).

RISQUE

Les risques liés au placement dans les titres de la Société restent tels qu'ils ont été décrits dans la notice annuelle du 23 février 2026. En outre, la note 5 des états financiers (« Gestion du risque lié aux instruments financiers ») contient des renseignements sur les types de risques spécifiques associés aux placements financiers de la Société.

RÉSULTATS

Au cours du semestre clos le 31 mai 2026, les marchés des actions nord-américains ont progressé, malgré les périodes de volatilité découlant des événements géopolitiques, des préoccupations concernant l'inflation et de l'incertitude quant aux perspectives de croissance économique et des taux d'intérêt. Les actions canadiennes ont fait preuve de résilience dans un contexte économique difficile, soutenues par des bénéfices de sociétés généralement favorables et la vigueur continue de certains secteurs, notamment les produits financiers et l'énergie. Aux États-Unis, les marchés des actions ont été soutenus par une croissance économique continue, la résilience des dépenses de consommation et des bénéfices des sociétés généralement favorables, surtout parmi les sociétés du secteur des technologies et de l'intelligence artificielle.

La politique monétaire a continué d'influencer fortement les conditions du marché au cours de la période. La Banque du Canada et la Réserve fédérale américaine ont maintenu leurs taux directeurs au cours du semestre clos le 31 mai 2026. Au Canada, l'activité économique a ralenti, le PIB réel s'étant contracté pendant deux trimestres consécutifs sur une base annualisée. Les dépenses de consommation ont augmenté légèrement, tandis que l'activité du secteur de l'immobilier résidentiel a diminué, que les investissements des entreprises sont restés faibles et que les exportations ont chuté. Les niveaux d'emploi sont demeurés relativement stables au cours de la période et le taux de chômage s'est maintenu dans une fourchette de 6,5 % à 7 %. La hausse des prix de l'énergie a contribué aux pressions inflationnistes et a accru l'incertitude quant aux perspectives économiques.

Aux États-Unis, l'activité économique est demeurée plutôt résiliente, soutenue par de fortes dépenses d'investissement et une croissance de la productivité. Des investissements importants dans les centres de données et les infrastructures d'intelligence artificielle ont contribué à la croissance économique et ont soutenu la performance des marchés des actions au cours de la période. Les conditions du marché du travail sont restées stables, la création d'emplois ayant généralement suivi le rythme de la croissance de la population active et le taux de chômage ayant peu varié au cours de la période. L'inflation est demeurée supérieure à la cible de la Réserve fédérale, en partie en raison des chocs d'offre qui ont contribué à la hausse des prix dans certains secteurs, dont celui de l'énergie.

Le conflit au Moyen-Orient, la hausse des prix de l'énergie, les perturbations dans les chaînes d'approvisionnement et l'incertitude persistante concernant la politique commerciale américaine ont alimenté l'incertitude économique pendant la période. Dans ce contexte, l'incertitude quant au calendrier et à l'ampleur de l'évolution des taux d'intérêt est restée un facteur ayant une forte incidence sur la confiance des investisseurs et les marchés financiers tout au long de la période.

Les résultats au sein du secteur financier américain ont été contrastés, et les rendements ont varié considérablement entre le secteur bancaire, celui de l'assurance et celui des marchés des capitaux.

Les institutions financières canadiennes se sont généralement démarquées, les grandes banques canadiennes ayant généré de solides rendements au cours de la période.

Au 31 mai 2026, l'actif net de la Société s'élevait à 1,3 G\$ (1,2 G\$ au 30 novembre 2025) et l'actif net par unité de la Société s'élevait à 20,75 \$ (19,46 \$ au 30 novembre 2025). Au cours de la période close le 31 mai 2026, le produit net de l'émission d'actions s'élevait à 16,5 M\$ et les rachats totalisaient 20 \$.

Au cours de la période close le 31 mai 2026, la Société a vendu 665 800 actions privilégiées et 1 065 400 actions de catégorie A dans le cadre du programme d'émissions d'actions au prix du marché, à un prix moyen de 10,75 \$ par action privilégiée et de 8,92 \$ par action de catégorie A. Le produit brut, le produit net et les commissions de courtage sur la vente des actions privilégiées ont été respectivement de 7,2 M\$, de 7,1 M\$ et de 0,1 M\$, tandis que le produit brut, le produit net et les commissions de courtage sur la vente des actions de catégorie A ont été respectivement de 9,5 M\$, 9,4 M\$ et de 0,1 M\$.

Le programme de vente d'options d'achat couvertes a continué d'offrir un revenu supplémentaire et un complément aux revenus de dividendes du portefeuille.

ÉVÉNEMENTS RÉCENTS

Le contexte actuel de tensions géopolitiques, de conflits et d'incertitude entourant les politiques commerciales internationales pourrait contribuer à la volatilité des marchés et avoir une incidence sur le portefeuille de placement de la Société.

Les porteurs d'actions privilégiées ont droit à des dividendes mensuels cumulatifs en espèces sur actions privilégiées dont le montant doit être fixé chaque année par le conseil d'administration, sous réserve d'un minimum de 7 % sur le prix de rachat de 10 \$ d'une action privilégiée pendant la période de cinq ans débutant le 1^{er} décembre 2024. Le 1^{er} décembre 2025, les dividendes mensuels ont été établis à 0,06250 \$ par action privilégiée, ce qui donne un rendement annuel de 7,50 % sur le prix de rachat d'une action privilégiée.

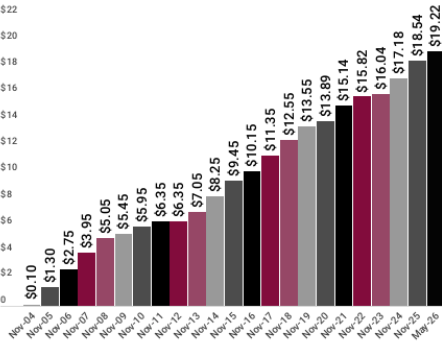
Le 1^{er} juin 2026, la Société a annoncé une offre publique de rachat dans le cours normal des activités (l'« offre de rachat ») de ses actions privilégiées et actions de catégorie A par l'intermédiaire de la TSX ou de tout autre système de négociation parallèle canadien. Aucune de ces actions n'a été rachetée aux fins d'annulation au cours de la période close le 31 mai 2026 en vertu de l'offre de rachat précédente, qui a pris fin le 1^{er} juin 2026.

Après le 31 mai 2026, la Société a effectué un fractionnement de ses actions de catégorie A (le « fractionnement d'actions de juillet 2026 »). Dans le cadre du fractionnement d'actions de juillet 2026, les porteurs d'actions de catégorie A inscrits le 3 juillet 2026 ont reçu 10 actions de catégorie A supplémentaires pour chaque 100 actions de catégorie A détenues.

Afin de maintenir un nombre égal d'actions privilégiées et d'actions de catégorie A en circulation, la Société a effectué un placement secondaire de 9 400 000 actions privilégiées le 6 juillet 2026, pour un produit net de 99,2 M\$. Après le fractionnement d'actions de juillet 2026, les porteurs d'actions de catégorie A ont continué d'avoir droit à des dividendes mensuels non cumulatifs de 0,11335 \$ par action de catégorie A.

Actions de catégorie A – Distributions

Le total des distributions versées au cours de la période est de 0,6801 \$ par action de catégorie A.



Distributions sur les actions de catégorie A depuis l'établissement



19.22

Cumul des distribution versées sur les actions de catégorie A depuis l'établissement

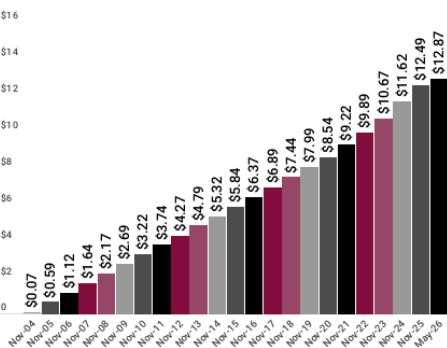


0.25

Distributions spéciales versées depuis l'établissement

Actions privilégiées – Distributions

Le total des distributions versées au cours de la période est de 0,3750 \$ par action privilégiée.



Distributions sur les actions privilégiées depuis l'établissement



12.87

Cumul des distribution versées sur les actions privilégiées depuis l'établissement

OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Quadravest Capital Management Inc. (« Quadravest »), à titre de gestionnaire de portefeuille et de gestionnaire, reçoit des frais de gestion de la Société selon les conditions décrites à la rubrique « Frais de gestion » ci-après.

PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES

Les tableaux suivants présentent les principales données financières relatives à la Société et ont pour objet d'aider le lecteur à comprendre les résultats financiers pour les cinq derniers exercices. Les renseignements proviennent des états financiers semestriels de la Société, ainsi que des états financiers annuels audités d'exercices antérieurs. Les informations figurant dans ce tableau sont présentées conformément au Règlement 81-106 et, par conséquent, ne servent pas à établir une continuité entre l'actif net par unité à l'ouverture et à la clôture.

Actif net par unité de la Société

	31 mai 2026	2025	Exercices clos les 30 novembre			
			2024	2023	2022	2021
Actif net par unité à l'ouverture de la période ¹⁾	19,46	18,29	13,86	15,28	16,48	13,92
Augmentation (diminution) liée aux activités						
Total des revenus	0,27	0,56	0,56	0,57	0,48	0,43
Total des charges	(0,11)	(0,20)	(0,19)	(0,17)	(0,18)	(0,23)
Gains (pertes) réalisés de la période	0,18	0,50	0,37	0,05	0,03	(0,04)
Gains (pertes) latents de la période	2,05	2,88	5,82	(0,96)	(0,48)	3,24
Total de l'augmentation (de la diminution) liée aux activités ²⁾	2,39	3,74	6,56	(0,51)	(0,15)	3,40
Distributions ³⁾						
Dividendes canadiens	s. o.	(1,75)	(1,89)	(1,00)	(1,36)	(1,92)
Dividendes sur gains en capital	s. o.	(0,49)	(0,19)	-	-	-
Total des distributions	(1,06)	(2,24)	(2,08)	(1,00)	(1,36)	(1,92)
Actif net par unité à la clôture de la période	20,75	19,46	18,29	13,86 10,00	15,28 10,00	16,48 10,00
Actif net par action privilégiée	10,00	10,00	10,00			
Actif net par action de catégorie A ⁴⁾	10,75	9,46	8,29	3,86	5,28	6,48
Actif net par unité à la clôture de la période ⁴⁾	20,75	19,46	18,29	13,86	15,28	16,48

- 1) L'actif net par unité correspond à l'écart entre la valeur totale des actifs de la Société et la valeur totale de ses passifs, compte non tenu des actions privilégiées et de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A, à la date d'évaluation, divisé par le nombre d'unités en circulation à ce moment.
- 2) Le total de l'augmentation (de la diminution) liée aux activités est calculé avant le versement des distributions sur les actions privilégiées et les actions de catégorie A et des autres revenus (charges) liés aux actions privilégiées. Ce total est fonction du nombre moyen pondéré d'unités en circulation au cours de la période.
- 3) Les distributions sur les actions privilégiées et les actions de catégorie A sont établies, pour la période, en fonction du nombre d'actions privilégiées et d'actions de catégorie A en circulation à la date de clôture des registres au moment de chaque distribution et sont versées en espèces. Les distributions par unité représentent l'ensemble des distributions déclarées sur une action privilégiée et une action de catégorie A. Le statut des distributions est fonction du traitement fiscal dont bénéficient les investisseurs (pour les semestres clos les 31 mai, les répartitions aux fins fiscales ne sont disponibles qu'à la fin de l'exercice).
- 4) Compte tenu du fractionnement d'actions de catégorie A le 3 juillet 2026, en vertu duquel les porteurs ont reçu 10 actions supplémentaires pour chaque 100 actions de catégorie A détenues, l'actif net par unité et l'actif net par action de catégorie A au 31 mai 2026 ont été respectivement de 19,77 \$ et de 9,77 \$.

RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES

	Exercices clos les 30 novembre					
	31 mai 2026	2025	2024	2023	2022	2021
Valeur liquidative (en millions) ¹⁾	1 288,9 \$	1 190,4 \$	1 079,5 \$	720,8 \$	798,9 \$	588,6 \$
Nombre d'unités en circulation ²⁾	62 115 639	61 161 087	59 027 364	52 021 249	52 281 187	35 710 363
Ratio des frais de gestion de base ³⁾	0,89 %	0,90 %	0,91 %	0,90 %	0,97 %	1,18 %
Ratio des frais de gestion, compte tenu des charges non récurrentes liées à un placement secondaire ⁴⁾	0,90 %	1,02 %	1,00 %	0,95 %	2,09 %	3,40 %
Ratio des frais de gestion par action de catégorie A ⁵⁾	9,00 %	13,10 %	19,12 %	22,92 %	19,77 %	19,40 %
Taux de rotation du portefeuille ⁶⁾	1,15 %	1,63 %	14,66 %	4,28 %	3,34 %	8,37 %
Ratio des frais d'opérations ⁷⁾	0,03 %	0,02 %	0,04 %	0,04 %	0,04 %	0,05 %
Cours de clôture (TSX) :						
Actions privilégiées	10,83 \$	10,85 \$	10,55 \$	9,98 \$	9,45 \$	10,09 \$
Cours de clôture (TSX) :						
Actions de catégorie A	9,56 \$	8,47 \$	7,52 \$	3,24 \$	5,89 \$	7,49 \$

1) Données arrêtées au 31 mai ou au 30 novembre.

2) Si le nombre d'actions privilégiées et d'actions de catégorie A en circulation n'est pas égal, le montant notionnel de l'unité correspondra au quotient du total de la valeur liquidative de la Société divisé par la somme de la valeur liquidative par action attribuable aux actions privilégiées et aux actions de catégorie A.

3) Un ratio des frais de gestion de base par unité distinct est présenté afin de refléter les charges d'exploitation courantes de la Société. Ce ratio est établi en fonction du total des charges pour la période en question et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne de la Société pour la période. Il exclut les commissions de courtage et les autres coûts de transactions, les retenues d'impôts, les distributions versées sur les actions privilégiées et les charges non récurrentes liées à un placement.

4) Les frais d'émission d'actions, qui comprennent les frais liés à la rémunération des placeurs pour compte et les autres charges liées au placement, sont des charges initiales non récurrentes engagées pour le lancement de la Société ou pour tout placement secondaire subséquent. Les frais engagés dans le cadre de placements secondaires ont été contrebalancés par l'accroissement de la valeur liquidative par unité de ces placements.

5) Le ratio des frais de gestion par action de catégorie A est calculé conformément aux exigences du Règlement 81-106. Selon ce règlement, toutes les sociétés à actions scindées doivent établir un ratio des frais en affectant toutes les charges d'exploitation courantes de la Société (à l'exclusion des commissions de courtage et des autres coûts de transactions, et des retenues d'impôts), toutes les distributions versées sur les actions privilégiées et tous les frais d'émission aux actions de catégorie A et présenter ce ratio sous forme de pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne attribuable aux actions de catégorie A pour la période. Le ratio des frais de gestion par action de catégorie A ne doit pas être interprété comme le rendement requis nécessaire à la Société ou aux actions de catégorie A pour couvrir les charges d'exploitation de la Société. Ce calcul est fondé uniquement sur une partie de l'actif de la Société alors que la Société se sert de la totalité de son actif pour générer des rendements de placement. La direction est d'avis que le ratio des frais de gestion de base par unité présenté dans le tableau ci-dessus est le ratio le plus représentatif pour évaluer l'efficacité de l'administration de la Société, pour faire des comparaisons avec les ratios des frais des différents fonds communs de placement ou pour établir les rendements minimaux nécessaires à la Société pour obtenir une croissance de la valeur liquidative par unité.

6) Le taux de rotation du portefeuille de la Société indique le degré d'intervention de Quadravest. Un taux de rotation de 100 % signifie que la Société achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. La Société utilise une stratégie de vente d'options d'achat couvertes. De ce fait, le taux de rotation du portefeuille peut être plus élevé que celui des fonds communs de placement ordinaires. Plus le taux de rotation du portefeuille est élevé au cours d'une période, plus les frais d'opérations payables par la Société sont élevés et plus les possibilités qu'un investisseur réalise un gain en capital imposable sont grandes. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement de la Société.

7) Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions de courtage et des autres coûts de transactions exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne de la Société au cours de la période.

FRAIS DE GESTION

Selon la convention de gestion de portefeuille, Quadravest a droit à des frais de gestion de base payables à terme échu, à un taux annuel de 0,65 % de la valeur liquidative de la Société, calculée à chaque date d'évaluation mensuelle compte tenu des actions privilégiées en circulation. De plus, Quadravest a droit à des primes de rendement sous réserve de la réalisation de certains niveaux de rendement total préétablis.

Selon la convention de gestion, Quadravest a droit à des frais d'administration payables mensuellement à terme échu, à un taux annuel de 0,1 % de la valeur liquidative de la Société, calculée à chaque date d'évaluation mensuelle compte tenu des actions privilégiées en circulation.

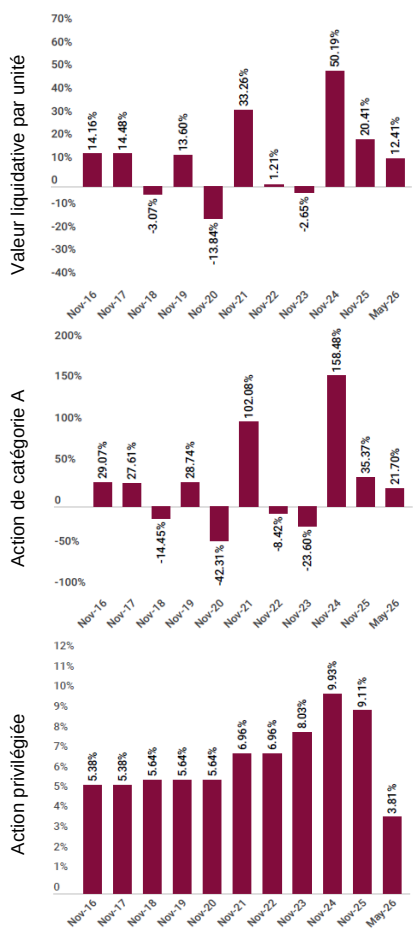
Les frais de gestion de base ont été utilisés par Quadravest pour couvrir les coûts liés à l'analyse des placements, à la prise de décisions de placement et à la conclusion d'ententes de courtage pour l'achat et la vente de titres, notamment dans le cadre du programme de vente d'options d'achat couvertes. Les frais d'administration ont couvert les services administratifs requis par la Société, notamment en matière d'exploitation, de comptabilité générale, de communication avec les porteurs d'actions et de communication de l'information réglementaire.

RENDEMENT PASSÉ

Rendement annuel

Les graphiques à barres qui suivent présentent le rendement passé 1) selon la valeur liquidative par unité, 2) des actions privilégiées selon la valeur liquidative et 3) des actions de catégorie A selon la valeur liquidative pour chacun des dix derniers exercices. Chaque barre des graphiques représente, en pourcentage, la variation à la hausse ou à la baisse d’une unité, d’une action privilégiée ou d’une action de catégorie A au cours de l’exercice. Voici quelques points à noter au sujet des graphiques ci-dessous :

- a) L’information sur le rendement suppose que toutes les distributions en espèces versées par la Société au cours des exercices présentés ont été réinvesties dans d’autres titres de la Société;
- b) L’information sur le rendement ne tient pas compte des ventes, des rachats, des distributions et des autres charges facultatives qui auraient entraîné une diminution du rendement ou de la performance;
- c) Le rendement passé de la Société n’est pas nécessairement représentatif de son rendement futur.



APERÇU DU PORTEFEUILLE

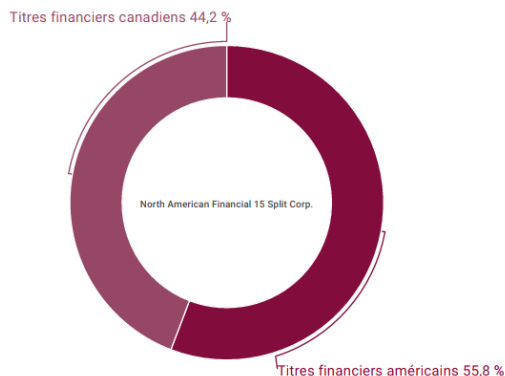
Tous les placements au 31 mai 2026

Nom	Pondération (%)
Citigroup Inc.	10,1
Morgan Stanley	9,9
Goldman Sachs Group Inc.	9,4
Banque Royale du Canada	8,6
Bank of America Corp.	6,8
J.P. Morgan Chase & Co.	6,6
Wells Fargo & Co.	6,6
Banque Canadienne Impériale de Commerce	6,4
Financière Sun Life inc.	5,4
La Banque Toronto-Dominion	4,7
Banque Nationale du Canada	4,7
Société Financière Manuvie	4,6
La Banque de Nouvelle-Écosse	3,4
Banque de Montréal	3,2
U.S. Bancorp	2,9
Great-West Lifeco Inc.	1,0
Fifth Third Bancorp	0,8
Total des positions acheteur en pourcentage de l'actif net	95,1
Trésorerie	6,0
Autres actifs (passifs), montant net	-1,1
	100

L'aperçu du portefeuille peut varier en raison des opérations de portefeuille courantes de la Société.
Des mises à jour trimestrielles sont disponibles.

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE

Le diagramme qui suit présente la répartition des actifs de la Société entre les placements canadiens et les placements américains.



NORTH AMERICAN FINANCIAL 15 SPLIT CORP.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers intermédiaires de North American Financial 15 Split Corp. (la « Société ») ont été préparés par Quadravest Capital Management Inc. (le « gestionnaire » de la Société) et ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société. Le gestionnaire est responsable de l'information et des déclarations contenues dans ces états financiers intermédiaires ainsi que dans les autres sections du rapport semestriel.

Le gestionnaire utilise des procédures appropriées pour assurer la production d'informations financières fiables et pertinentes. Les états financiers intermédiaires ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (normes IFRS de comptabilité) applicables à la préparation d'états financiers intermédiaires, notamment International Accounting Standard (IAS) 34 *Information financière intermédiaire*. Les informations significatives sur les méthodes comptables applicables à la Société sont décrites à la note 3.

Le conseil d'administration de la Société, auquel il revient de veiller à ce que la direction assume sa responsabilité en matière de communication de l'information financière, a examiné et approuvé les présents états financiers intermédiaires.

WAYNE FINCH

Chef de la direction, président et administrateur
Quadravest Capital Management Inc.

SILVIA GOMES

Chef des finances
Quadravest Capital Management Inc.

NORTH AMERICAN FINANCIAL 15 SPLIT CORP.

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

AU 31 MAI 2026 ET AU 30 NOVEMBRE 2025 (NON AUDITÉ)

	31 mai 2026 (\$)	30 novembre 2025 (\$)
ACTIF		
Actif courant		
Placements	1 224 991 801	1 110 480 453
Trésorerie	76 870 512	92 246 728
Intérêts, dividendes et autres montants à recevoir	1 660 889	1 613 392
	1 303 523 202	1 204 340 573
PASSIF		
Passif courant		
Options vendues	2 673 933	1 584 884
Frais à payer et autres dettes d'exploitation	973 195	889 832
Distributions à payer	10 988 990	11 450 922
Actions privilégiées (note 6)	605 801 170	599 143 180
Actions de catégorie B	1 000	1 000
	620 438 288	613 069 818

ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS

D' ACTIONS RACHETABLES DE CATÉGORIE A	683 084 914	591 270 755
Nombre d'actions privilégiées en circulation (note 6)	60 580 117	59 914 318
Nombre d'actions de catégorie A en circulation (note 6)	63 544 183	62 478 784
Nombre d'actions de catégorie A en circulation, compte tenu du fractionnement d'actions de juillet 2026 (note 1) ¹⁾	69 898 601	68 726 662
Actif net par action privilégiée	10,00 \$	10,00 \$
Actif net par action de catégorie A	10,75 \$	9,46 \$
Actif net par action de catégorie A compte tenu du fractionnement d'actions de juillet 2026 (note 1) ¹⁾	9,77 \$	8,60 \$
Actif net par unité ²⁾	20,75 \$	19,46 \$

1) Les montants reflètent l'incidence du fractionnement des actions de catégorie A après la clôture de la période le 31 mai 2026. Les porteurs d'actions de catégorie A inscrits au 3 juillet 2026 ont reçu, après le fractionnement, 10 actions supplémentaires pour chaque 100 actions de catégorie A détenues. Voir la note 1 pour plus de détails.

2) Compte tenu du fractionnement d'actions de juillet 2026, l'actif net par unité au 31 mai 2026 et au 30 novembre 2025 était respectivement de 19,77 \$ et de 18,60 \$.

Approuvé au nom du conseil d'administration



WAYNE FINCH

Administrateur



PETER CRUICKSHANK

Administrateur

NORTH AMERICAN FINANCIAL 15 SPLIT CORP.

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI (NON AUDITÉ)

	2026 (\$)	2025 (\$)
REVENU		
Gain (perte) net sur les placements et dérivés		
Gain (perte) net réalisé	11 983 792	27 030 790
Variation nette de la plus-value/ moins-value latente	126 579 941	(38 789 010)
Dividendes	15 635 557	15 314 774
Intérêts à distribuer	1 072 016	1 336 231
Gain (perte) net sur les placements et dérivés	155 271 306	4 892 785
Autre gain (perte)		
Gain (perte) de change réalisé	(1 137 893)	1 956 175
Variation du gain (de la perte) de change latent	105 856	(3 672 479)
	154 239 269	3 176 481
CHARGES (note 7)		
Frais de gestion	4 634 107	3 727 915
Honoraires d'audit	15 161	15 527
Jetons de présence des administrateurs	7 167	7 167
Frais du comité d'examen indépendant	1 071	1 154
Droits de garde	62 935	47 085
Frais juridiques	29 247	27 549
Information aux actionnaires	72 503	59 869
Autres charges d'exploitation	130 341	161 802
Taxe de vente harmonisée	495 828	458 562
Coûts de transactions	181 392	109 319
Retenues d'impôts	1 101 487	1 088 961
	6 731 239	5 704 910
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A compte non tenu des distributions et des autres revenus (charges) liés aux actions privilégiées	147 508 030	(2 528 429)
Distributions sur les actions privilégiées	(22 629 600)	(24 840 769)
Prime (escompte) à l'émission d'actions privilégiées	500 253	1 056 620
Frais d'émission des actions privilégiées	(64 903)	(196 728)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A	125 313 780	(26 509 306)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A (notes 1 et 8)	1,99	(0,47)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A, compte tenu du fractionnement d'actions de juillet 2026 (notes 1 et 8)¹⁾	1,81	(0,43)

1) Les montants reflètent le fractionnement des actions de catégorie A. Les porteurs d'actions de catégorie A inscrits au 3 juillet 2026 ont reçu, après le fractionnement, 10 actions supplémentaires pour chaque 100 actions de catégorie A détenues. Voir la note 1 pour plus de détails.

NORTH AMERICAN FINANCIAL 15 SPLIT CORP.
ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
ATTRIBUABLE AUX PORTEURS D' ACTIONS RACHETABLES DE CATÉGORIE A
POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI (NON AUDITÉ)

	2026 (\$)	2025 (\$)
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A à l'ouverture de la période	591 270 755	481 619 081
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A	125 313 780	(26 509 306)
Produit brut de l'émission d'actions de catégorie A (note 6)	9 508 412	31 219 745
Rémunération des placeurs pour compte et frais d'émission relatifs à l'émission d'actions de catégorie A	(71 179)	(379 809)
Produit net de l'émission d'actions de catégorie A	9 437 233	30 839 936
Rachats d'actions de catégorie A	(10)	(30 339 679)
Distributions sur les actions de catégorie A	(42 936 844)	(38 146 011)
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A	91 814 159	(64 155 060)
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A à la clôture de la période	683 084 914	417 464 021

NORTH AMERICAN FINANCIAL 15 SPLIT CORP.

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE

POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI (NON AUDITÉ)

	2026 (\$)	2025 (\$)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A	125 313 780	(26 509 306)
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Distributions sur les actions privilégiées	22 629 600	24 840 769
(Gain) perte de change latent	(105 856)	3 672 479
(Gain) perte net réalisé sur les placements et dérivés	(11 983 792)	(27 030 790)
Variation nette de la plus-value/ moins-value latente des placements et dérivés	(126 579 941)	38 789 010
Prime (escompte) à l'émission d'actions privilégiées	(500 253)	(1 056 620)
Frais d'émission des actions privilégiées	64 903	196 728
Acquisition de placements, après primes sur options	542 916	(2 414 734)
Produit de la vente de placements	24 598 518	61 507 042
(Augmentation) diminution des intérêts, dividendes et autres montants à recevoir	(47 497)	(343 119)
Augmentation (diminution) des frais à payer et autres dettes d'exploitation	85 063	(53 115)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	34 017 441	71 598 344
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit brut de l'émission d'actions de catégorie A et d'actions privilégiées (note 6)	16 666 665	50 009 364
Rémunération des placeurs pour compte et frais d'émission relatifs à l'émission d'actions de catégorie A et d'actions privilégiées	(137 782)	(586 587)
Montants versés au rachat d'actions de catégorie A et d'actions privilégiées	(20)	(70 759 419)
Distributions sur les actions de catégorie A	(42 816 081)	(37 980 612)
Distributions sur les actions privilégiées	(23 212 295)	(25 379 860)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(49 499 513)	(84 697 114)
Gain (perte) de change latent	105 856	(3 672 479)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	(15 376 216)	(16 771 249)
Trésorerie à l'ouverture de la période	92 246 728	109 032 757
Trésorerie à la clôture de la période	76 870 512	92 261 508
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôts*	14 491 553	13 840 021
Intérêts reçus*	1 072 016	1 336 231

* Compris dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.

NORTH AMERICAN FINANCIAL 15 SPLIT CORP.

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

AU 31 MAI 2026 (NON AUDITÉ)

Nombre d'actions (contrats)	Description	Coût moyen (primes reçues) (\$)	Juste valeur (\$)
	Principaux placements		
	Principales actions ordinaires canadiennes		
183 180	Banque de Montréal	21 072 948	41 019 497
399 300	La Banque de Nouvelle-Écosse	30 672 484	44 170 566
551 000	Banque Canadienne Impériale de Commerce	38 719 536	82 919 990
165 500	Great-West Lifeco Inc.	6 658 033	13 319 440
1 115 150	Société Financière Manuvie	26 692 598	58 801 860
299 100	Banque Nationale du Canada	25 225 689	60 220 794
419 000	Banque Royale du Canada	52 048 294	110 800 360
703 600	Financière Sun Life inc.	44 661 712	69 712 688
387 300	La Banque Toronto-Dominion	30 320 781	61 096 575
	Total des principales actions ordinaires canadiennes (44,3 %)	276 072 075	542 061 770
	Principales actions ordinaires américaines		
1 227 422	Bank of America Corp.	53 156 499	87 246 670
747 399	Citigroup Inc.	59 670 595	129 623 427
85 800	Goldman Sachs Group Inc.	33 662 570	121 214 233
205 508	J.P. Morgan Chase & Co.	36 188 820	84 733 514
792 840	Wells Fargo & Co.	49 371 878	84 686 972
	Total des principales actions ordinaires américaines (41,5 %)	232 050 362	507 504 816
	Autres actions ordinaires américaines		
503 000	U.S. Bancorp	32 128 134	38 005 799
142 473	Fifth Third Bancorp	4 421 483	9 799 398
445 400	Morgan Stanley	50 731 608	127 620 018
	Total des autres actions ordinaires américaines (14,4 %)	87 281 225	175 425 215
	Total des actions ordinaires (100,2 %)	595 403 662	1 224 991 801

NORTH AMERICAN FINANCIAL 15 SPLIT CORP.

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (SUITE)

AU 31 MAI 2026 (NON AUDITÉ)

Nombre d'actions (contrats)	Description	Coût moyen (primes reçues) (\$)	Juste valeur (\$)
	Options d'achat vendues (100 actions par contrat)		
	Options d'achat canadiennes vendues		
(225)	Banque de Montréal à 215 \$, juin 2026	(59 400)	(228 375)
(225)	La Banque de Nouvelle-Écosse à 109 \$, juin 2026	(22 613)	(58 725)
(355)	La Banque de Nouvelle-Écosse à 110 \$, juin 2026	(28 755)	(69 225)
(300)	Banque Canadienne Impériale de Commerce à 158 \$, juin 2026	(53 400)	(10 950)
(200)	Banque Canadienne Impériale de Commerce à 164 \$, juin 2026	(46 200)	(1 900)
(100)	Great-West Lifeco Inc. à 78 \$, juin 2026	(6 700)	(26 500)
(700)	Société Financière Manuvie à 52,50 \$, juin 2026	(29 400)	(73 850)
(700)	Société Financière Manuvie à 54 \$, juillet 2026	(24 500)	(56 000)
(200)	Banque Nationale du Canada à 214 \$, juin 2026	(22 800)	(7 300)
(646)	Banque Royale du Canada à 250 \$, juin 2026	(207 366)	(834 955)
(448)	Financière Sun Life inc. à 100 \$, juin 2026	(38 484)	(57 792)
(600)	Financière Sun Life inc. à 102 \$, juin 2026	(21 600)	(34 500)
(315)	La Banque Toronto-Dominion à 154 \$, juin 2026	(30 587)	(130 725)
	Total des options d'achat canadiennes vendues (-0,1 %)	(591 805)	(1 590 797)
	Options d'achat américaines vendues		
(1 103)	Bank of America Corp. à 52,50 \$, juin 2026	(103 322)	(119 276)
(1 103)	Bank of America Corp. à 57,50 \$, juin 2026	(121 555)	(8 357)
(655)	Citigroup Inc. à 135 \$, juillet 2026	(300 185)	(253 996)
(663)	Morgan Stanley à 210 \$, juin 2026	(200 929)	(426 975)
(780)	Wells Fargo & Co. à 80 \$, juillet 2026	(201 155)	(274 532)
	Total des options d'achat américaines vendues (-0,1 %)	(927 146)	(1 083 136)
		593 884 711	1 222 317 868
	Moins : ajustements au titre des coûts de transactions	(240 282)	
	Total des placements (100 %)	593 644 429	1 222 317 868

NORTH AMERICAN FINANCIAL 15 SPLIT CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI 2026 ET 2025 (NON AUDITÉ)

1. Constitution

North American Financial 15 Split Corp. (la « Société ») est une société de placement à capital variable établie le 3 septembre 2004 en vertu des lois de la province d'Ontario. Elle est entrée en activité le 15 octobre 2004. Elle a pour gestionnaire et pour gestionnaire de portefeuille QuadraVest Capital Management Inc. (« QuadraVest » ou le « gestionnaire »). Sa date de dissolution est fixée au 1^{er} décembre 2029, mais celle-ci peut être reportée par tranche de cinq ans au gré de la Société. L'adresse du siège social de la Société est le 200 Front Street West, Suite 2510, Toronto (Ontario) M5V 3K2. La Société investit dans un portefeuille géré activement, constitué principalement d'actions ordinaires de sociétés des services financiers canadiennes et américaines à grande capitalisation. Elle utilise une stratégie active de vente d'options d'achat couvertes en complément du revenu tiré du portefeuille.

Après le 31 mai 2026, la Société a effectué un fractionnement de ses actions de catégorie A (le « fractionnement d'actions de juillet 2026 »). Dans le cadre du fractionnement d'actions de juillet 2026, les porteurs d'actions de catégorie A inscrits le 3 juillet 2026 ont reçu 10 actions de catégorie A supplémentaires pour chaque 100 actions de catégorie A détenues.

Afin de maintenir un nombre égal d'actions privilégiées et d'actions de catégorie A en circulation, la Société a effectué un placement secondaire de 9 400 000 actions privilégiées le 6 juillet 2026, pour un produit net de 99 236 200 \$.

Après le fractionnement d'actions de juillet 2026, les porteurs d'actions de catégorie A ont continué d'avoir droit à des dividendes mensuels non cumulatifs de 0,11335 \$ par action de catégorie A.

2. Mode de présentation

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (normes IFRS de comptabilité) applicables à la préparation d'états financiers intermédiaires, notamment International Accounting Standard (IAS) 34 *Information financière intermédiaire*. Ils doivent être lus en parallèle avec les états financiers annuels pour l'exercice clos le 30 novembre 2025, qui ont été établis selon les normes IFRS de comptabilité.

Ils ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société le 15 juillet 2026.

3. Principales méthodes comptables

Un résumé des principales méthodes comptables appliquées par la Société figure ci-après.

Placements et instruments financiers

La Société classe ses placements, y compris les instruments dérivés, selon le modèle économique qu'elle a adopté pour les gérer et selon les caractéristiques de leurs flux de trésorerie contractuels. Le portefeuille d'actifs financiers est géré et sa performance est évaluée d'après la méthode de la juste valeur. La Société se concentre principalement sur la juste valeur et utilise ces données pour évaluer la performance des actifs et prendre des décisions. La Société n'a pas fait le choix de désigner irrévocablement les actions comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG). Par conséquent, tous les placements, y compris les instruments dérivés, sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).

Les obligations de la Société au titre de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A sont présentées au montant de rachat annuel. Tous les autres actifs et passifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur, puis au coût amorti par la suite, qui correspond approximativement à la juste valeur.

La Société comptabilise les achats et ventes normalisés d'instruments financiers à la date de transaction, qui est la date à laquelle elle s'engage à acheter ou à vendre l'instrument. Les coûts de transactions, comme les commissions de courtage, liés aux actifs et aux passifs financiers à la JVRN

sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés, et les coûts de transactions liés aux instruments financiers qui ne sont pas évalués à la JVRN sont inclus dans la valeur comptable de ces instruments. Un actif financier est décomptabilisé lorsque le droit de recevoir les flux de trésorerie provenant du placement est arrivé à expiration ou a été cédé et que la Société a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif. Les dividendes sont comptabilisés à titre de revenus à la date ex-dividende. Les gains et les pertes réalisés et la plus-value ou la moins-value latente sont calculés selon la méthode du coût moyen. Le coût des placements est déterminé selon la méthode du coût moyen.

Les primes reçues sur les options vendues sont, tant que ces options sont en cours, inscrites à titre de passif dans l'état de la situation financière et évaluées à un montant correspondant à la valeur de marché d'une option qui aurait pour effet de dénouer la position. Les gains ou les pertes réalisés à l'expiration ou à l'exercice de l'option sont constatés à titre de gain (perte) net réalisé sur les placements et dérivés dans l'état du résultat global.

Comme les actions privilégiées ont priorité de rang sur les actions des catégories A et B et ne sont pas subordonnées aux autres catégories d'instruments remboursables au gré du porteur, elles ont été classées dans les passifs financiers. Ces actions sont comptabilisées au coût amorti. L'amortissement des primes ou des escomptes à l'émission d'actions privilégiées est inclus dans l'état du résultat global.

Comme les actions de catégorie B sont subordonnées aux actions privilégiées, mais ont priorité de rang sur les actions de catégorie A, elles ne sont pas subordonnées aux autres catégories d'instruments remboursables au gré du porteur et ont donc été classées dans les passifs financiers. Ces actions sont comptabilisées au coût amorti.

Les actions de catégorie A peuvent être rachetées au gré du porteur chaque mois, chaque année ou à la date de dissolution de la Société. Ces actions sont donc assorties de multiples obligations contractuelles et sont présentées en tant que passifs financiers.

La valeur liquidative de la Société est déterminée conformément aux exigences des lois, notamment du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement*, et est utilisée aux fins de traitement des opérations sur actions. Aux fins de la présentation de l'information financière, l'actif net de la Société correspond à l'écart entre la valeur totale des actifs de la Société et la valeur totale de ses passifs, compte non tenu des actions privilégiées et de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A (l'« actif net de la Société »). Les actions privilégiées et les actions de catégorie A sont émises en nombre égal (collectivement, une « unité ») et sont en circulation en nombre égal pendant toute la période pertinente. Si le nombre d'actions privilégiées et d'actions de catégorie A en circulation n'est pas égal, le montant notionnel de l'unité correspondra au quotient du total de la valeur liquidative de la Société divisé par la somme de la valeur liquidative par action attribuable aux actions privilégiées et aux actions de catégorie A.

Évaluation des placements

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs (comme les actions et les options) est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. La Société utilise le dernier cours pour les actifs financiers et les passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. La politique de la Société consiste à comptabiliser les transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie des justes valeurs à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

NORTH AMERICAN FINANCIAL 15 SPLIT CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI 2026 ET 2025 (NON AUDITÉ)

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. La Société utilise diverses méthodes et pose des hypothèses qui reposent sur les conditions qui prévalent sur le marché à chaque date de présentation de l'information financière. Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, la référence à la juste valeur d'un autre instrument identique en substance, l'analyse des flux de trésorerie actualisés, les modèles d'évaluation des options et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché et fondées au maximum sur des données de marché observables. Voir la note 5 pour de plus amples renseignements sur les évaluations de la juste valeur de la Société.

Trésorerie

La trésorerie est constituée de dépôts à vue auprès d'une institution financière.

Conversion de devises

Le dollar canadien est à la fois la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Société. La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs libellés en devises est convertie dans la monnaie fonctionnelle de la Société au taux de change en vigueur à chaque date d'évaluation. Les achats et les ventes de placements, les revenus et les charges sont convertis au taux de change en vigueur à la date de transaction.

Frais de gestion, frais d'administration et primes de rendement

Les frais de gestion et les frais d'administration sont constatés progressivement par la Société à mesure que QuadraVest fournit ses services. À chaque date d'évaluation, la Société comptabilise une charge et un passif financier établis en fonction des primes de rendement à payer, s'il y a lieu, calculées selon la valeur liquidative de la Société. Voir la note 7 pour de plus amples renseignements sur le calcul des frais de gestion, des frais d'administration et des primes de rendement, s'il y a lieu, de la Société.

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A, correspond à l'augmentation ou à la diminution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A, divisée par le nombre moyen pondéré de ces actions en circulation au cours de la période. Voir la note 8 pour en connaître le calcul.

Impôt

La Société est considérée comme une société de placement à capital variable au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « Loi de l'impôt ») et, à ce titre, elle est assujettie à l'impôt sur son revenu net pour chaque année d'imposition, y compris sur ses gains en capital nets imposables réalisés, le cas échéant, au taux applicable aux sociétés de placement à capital variable. Les règles fiscales générales applicables aux sociétés ouvertes s'appliquent également aux sociétés de placement à capital variable. Cependant, les impôts payables sur les gains en capital nets réalisés sont remboursables selon une formule au moment du rachat d'actions ou du versement de dividendes aux actionnaires à partir du compte de dividendes de gains en capital.

Les intérêts et les revenus de source étrangère sont imposés aux taux normaux d'imposition applicables aux sociétés de placement à capital variable, et peuvent être réduits au moyen des déductions permises à des fins fiscales.

Toutes les charges de la Société, frais de gestion, frais d'administration et charges d'exploitation compris, sont prises en compte pour établir son passif d'impôt total.

La Société étant une société de placement à capital variable, les dividendes imposables qu'elle reçoit de sociétés canadiennes imposables sont assujettis à un impôt de 38 1/3 % en vertu de la partie IV de la Loi de l'impôt. Cet impôt est entièrement remboursable au versement de

NORTH AMERICAN FINANCIAL 15 SPLIT CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI 2026 ET 2025 (NON AUDITÉ)

dividendes imposables aux actionnaires, à raison de 1,15 \$ pour chaque tranche de 3 \$ de dividendes versés. Tout impôt ainsi versé figure à titre de montant à recevoir jusqu'au recouvrement par versement aux actionnaires de dividendes tirés du revenu net de placement. Tant que la Société sera admissible à titre de société de placement à capital variable, tout impôt sur les gains en capital nets imposables réalisés sera remboursable au moment de la distribution des gains aux actionnaires sous forme de dividendes ou au moment du rachat d'actions à la demande des actionnaires. En raison du mécanisme de remboursement au titre des gains en capital et des remboursements en vertu de la partie IV, la Société recouvre tout impôt canadien sur le revenu qu'elle a payé sur les gains en capital et les dividendes canadiens imposables. La Société a ainsi déterminé qu'en substance elle n'était pas assujettie à l'impôt. L'économie d'impôt liée aux pertes en capital et autres qu'en capital et à d'autres différences temporaires n'a donc pas été reflétée à titre d'actif ou de passif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

Selon ses estimations, la Société dispose, à des fins fiscales, de pertes autres qu'en capital cumulées de néant au 31 mai 2026 (néant au 30 novembre 2025) pouvant, au besoin, être portées en diminution du revenu imposable de périodes futures. Celles-ci expirent à la date prévue de dissolution de la Société. La Société dispose également, à des fins fiscales, de pertes en capital cumulées estimatives de néant (néant au 30 novembre 2025) pouvant être portées en diminution des gains en capital futurs, le cas échéant, et qui n'expirent pas.

La Société est actuellement assujettie à des retenues d'impôts sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays étrangers. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôts s'y rattachant sont présentées à titre de charge distincte dans l'état du résultat global.

4. Estimations comptables et jugements critiques

Pour préparer les présents états financiers, la direction a dû faire des estimations et poser des hypothèses fondées sur l'expérience passée, les conditions actuelles et les événements attendus. Lorsque des estimations sont faites, les montants présentés à titre d'actifs, de passifs, de revenus et de charges peuvent différer des montants qui auraient été présentés si l'issue des incertitudes et des événements futurs avait été connue au moment de la préparation des états financiers. Les principales estimations formulées par la Société sont liées à l'évaluation des placements et des instruments dérivés à la juste valeur, tel qu'il est indiqué à la note 5.

5. Gestion du risque lié aux instruments financiers

La Société classe les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques, et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables. La hiérarchie des justes valeurs se compose des trois niveaux suivants :

Niveau 1 – Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;

Niveau 2 – Données autres que les prix cotés de niveau 1, directement ou indirectement observables pour les actifs ou les passifs;

Niveau 3 – Données d'entrée non observables concernant l'actif ou le passif.

NORTH AMERICAN FINANCIAL 15 SPLIT CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI 2026 ET 2025 (NON AUDITÉ)

Le tableau ci-dessous indique le classement des instruments financiers de la Société selon leur niveau dans la hiérarchie des justes valeurs au 31 mai 2026 et au 30 novembre 2025 :

Actifs et passifs financiers à la juste valeur au 31 mai 2026				
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	1 224 991 801 \$	-	-	1 224 991 801 \$
Options	(2 673 933 \$)	-	-	(2 673 933 \$)
	1 222 317 868 \$	-	-	1 222 317 868 \$

Actifs et passifs financiers à la juste valeur au 30 novembre 2025				
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	1 110 480 453 \$	-	-	1 110 480 453 \$
Options	(1 584 884 \$)	-	-	(1 584 884 \$)
	1 108 895 569 \$	-	-	1 108 895 569 \$

Les évaluations de la juste valeur ci-dessus sont toutes récurrentes et la juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et qu'un cours de marché est disponible. Il n'y a eu aucun transfert ou reclassement entre les niveaux au cours de la période close le 31 mai 2026 ou de l'exercice clos le 30 novembre 2025.

De par la nature de ses activités de placement, la Société est exposée à divers risques financiers : le risque de marché (qui comprend le risque de prix, le risque de taux d'intérêt et le risque de change), le risque de crédit et le risque de liquidité.

Les résultats réels peuvent différer considérablement de toute analyse de sensibilité présentée ci-après et l'écart peut être important.

Risque de marché

Tous les placements en valeurs mobilières présentent un risque de perte de capital. Les principaux placements ont été choisis en raison de leur performance à long terme sur le plan de l'appréciation du cours et de la croissance des dividendes. Ces sociétés font partie des sous-indices des services financiers du S&P/TSX 60 et du S&P 100, et sont parmi les plus importantes sociétés des services financiers en Amérique du Nord.

Le risque de marché varie selon trois principaux facteurs : le risque de prix, le risque de taux d'intérêt et les fluctuations du change.

Risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers varie en raison de fluctuations des cours (autres que celles provenant du risque de taux d'intérêt et du risque de change).

Le gestionnaire gère le risque de prix en limitant la pondération de chaque titre du portefeuille à un maximum de 10 % de la valeur liquidative de la Société au moment de l'achat.

En outre, le programme de vente d'options d'achat couvertes, qui génère un revenu additionnel pour le portefeuille, peut également contribuer à limiter les effets de la baisse du cours d'une société donnée du portefeuille durant les périodes où il existe une option d'achat couverte sur le titre de cette société.

La Société est exposée à l'autre risque de prix par ses placements en actions et en options vendues. Au 31 mai 2026, si les cours boursiers de ces actions avaient augmenté de 10 %, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net de la Société aurait augmenté d'environ 115 256 000 \$ (103 328 000 \$ au 30 novembre 2025). De même, si les cours boursiers de ces actions avaient diminué de 10 %, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net de la Société aurait diminué d'environ 121 029 000 \$ (110 176 000 \$ au 30 novembre 2025).

NORTH AMERICAN FINANCIAL 15 SPLIT CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI 2026 ET 2025 (NON AUDITÉ)

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des instruments financiers portant intérêt fluctue en raison de variations des taux d'intérêt du marché. La majorité des actifs et des passifs financiers de la Société ne portent pas intérêt. Par conséquent, la Société n'était pas exposée à un risque important relativement aux fluctuations des taux d'intérêt du marché et elle estimait que le risque de taux d'intérêt était négligeable au 31 mai 2026 et au 30 novembre 2025.

Risque de change

Le risque de change est le risque que les instruments financiers libellés dans une monnaie autre que le dollar canadien, la monnaie de présentation de la Société, varient en raison de fluctuations des taux de change. Cinq des 15 principales sociétés des services financiers et trois autres sociétés sont des sociétés des services financiers américaines inscrites à la Bourse de New York, et leurs titres se négocient en dollars américains. Au 31 mai 2026, 57,9 % de l'actif net de la Société (60,9 % au 30 novembre 2025) était investi dans des actifs libellés en dollars américains, dont de la trésorerie. L'actif net de la Société fluctuera donc en fonction du taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien. La Société n'a pas conclu de contrats de couverture de change. Si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 5 % par rapport au dollar américain, l'actif net de la Société aurait diminué ou augmenté d'environ 37 301 000 \$ (36 233 000 \$ au 30 novembre 2025).

Autres risques

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie ne soit pas en mesure d'effectuer la totalité de ses paiements à l'échéance. Les opérations de la Société portent toutes sur des options et des titres cotés et sont réglées par l'entremise de courtiers agréés. Le risque de défaillance d'un courtier est jugé minime, car les titres vendus ne sont livrés qu'après réception du paiement par le courtier. Le paiement d'un achat n'est effectué que lorsque le courtier a reçu les titres. La trésorerie est détenue auprès d'une institution financière reconnue et réglementée. Au 31 mai 2026 et au 30 novembre 2025, la Société était peu exposée au risque de crédit.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure de faire face à ses engagements à temps ou à un prix raisonnable. La Société est exposée au risque de liquidité principalement en raison des rachats mensuels et annuels au gré des porteurs d'actions de catégorie A et d'actions privilégiées. Le délai de préavis pour toutes les demandes de rachat est adéquat. Le portefeuille de la Société est composé de placements très liquides dans des sociétés à grande capitalisation cotées à la Bourse de Toronto (TSX) et à la Bourse de New York. Les actions de catégorie A et les actions privilégiées en circulation sont toutes rachetables chaque mois et chaque année ou, comme prévu, à la date de dissolution de la Société. Au 31 mai 2026 et au 30 novembre 2025, tous les autres passifs financiers étaient exigibles dans les trois mois suivant la clôture de la période.

Risque de concentration

Les titres détenus par la Société sont concentrés dans le secteur des services financiers et sont ainsi exposés aux facteurs propres à ce secteur. Un placement du portefeuille ne peut pas représenter plus de 10 % de la valeur liquidative de la Société au moment de son achat.

NORTH AMERICAN FINANCIAL 15 SPLIT CORP.
NOTES ANNEXES
POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI 2026 ET 2025 (NON AUDITÉ)

Le portefeuille de placement de la Société est réparti comme suit :

	31 mai 2026	30 novembre 2025
Principales actions ordinaires canadiennes	42,1 %	38,1 %
Principales actions ordinaires américaines	39,4 %	42,7 %
Autres actions ordinaires américaines	13,6 %	12,5 %
Options d'achat canadiennes vendues	-0,1 %	-0,1 %
Options d'achat américaines vendues	-0,1 %	-0,1 %
Autres actifs, moins les passifs (hors actions privilégiées)	5,1 %	6,9 %
	100 %	100 %

6. Unités rachetables

Actions privilégiées

La Société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions privilégiées.

Les porteurs d'actions privilégiées ont droit à des dividendes mensuels cumulatifs en espèces sur actions privilégiées dont le montant doit être fixé chaque année par le conseil d'administration, sous réserve d'un minimum de 7 % sur le prix de rachat de 10 \$ d'une action privilégiée pendant la période de cinq ans débutant le 1^{er} décembre 2024. Le 1^{er} décembre 2025, les dividendes mensuels ont été établis à 0,06250 \$ par action privilégiée, ce qui donne un rendement annuel de 7,50 % sur le prix de rachat d'une action privilégiée (auparavant, à partir du 1^{er} décembre 2024, les dividendes étaient établis à 0,07292 \$ par action privilégiée par mois, soit un rendement annuel de 8,75 %). Toutes les actions privilégiées en circulation à la date de dissolution seront rachetées par la Société à cette date. Les actions privilégiées ont été présentées à titre de passif dans les états financiers.

Les actions privilégiées se négocient à la TSX sous le symbole « FFN.PR.A ». Leur cours était de 10,83 \$ au 31 mai 2026 (10,85 \$ au 30 novembre 2025). Les actions privilégiées peuvent être remises à tout moment aux fins de rachat à un prix de rachat donné, mais leur rachat a lieu seulement le dernier jour ouvrable de chaque mois. Les porteurs d'actions qui remettent aux fins de rachat à la fois une action privilégiée et une action de catégorie A au cours du mois d'octobre de chaque exercice seront en droit de recevoir un montant correspondant à la valeur liquidative par unité au dernier jour ouvrable de ce mois. Le prix de rachat des actions privilégiées rachetées au cours de tout autre mois est établi en fonction d'une formule de rachat actualisée préétablie. En vertu d'une convention de remise en circulation, la Société peut, sans y être tenue, exiger de l'agent de remise en circulation qu'il fasse de son mieux pour trouver des acheteurs pour les actions privilégiées ou les actions de catégorie A remises en vue de leur rachat. Les gains ou les pertes réalisés au rachat d'actions, le cas échéant, sont comptabilisés comme gain (perte) au rachat dans l'état du résultat global.

Les actions privilégiées prennent rang avant les actions de catégories A et B pour le versement des dividendes. Les actions privilégiées prennent rang avant les actions de catégorie A à la dissolution de la Société.

Le 29 mai 2025, la Société a annoncé une offre publique de rachat dans le cours normal des activités (l'« offre de rachat ») visant jusqu'à 5 738 811 actions privilégiées et 5 865 279 actions de catégorie A, soit 10 % du flottant. L'offre de rachat prendra fin le 1^{er} juin 2026. Les achats sont limités à 2 % des actions privilégiées et des actions de catégorie A émises et en circulation au 21 mai 2025, pour toute période de 30 jours. Toute action rachetée en vertu de l'offre de rachat sera annulée. Aucune action n'a été rachetée en vertu de l'offre de rachat précédente, qui a pris fin le 28 mai 2025.

La Société peut, à son gré, émettre des actions de temps à autre grâce à un programme d'émissions d'actions au prix du marché. Toutes les actions de catégorie A et les actions privilégiées vendues dans le cadre de ce programme sont négociées à la TSX, ou à toute autre bourse canadienne sur laquelle ces catégories d'actions sont cotées et sont négociées, au cours qui prévaut à la date de la vente.

NORTH AMERICAN FINANCIAL 15 SPLIT CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI 2026 ET 2025 (NON AUDITÉ)

Opérations sur actions privilégiées

Les tableaux suivants présentent les opérations sur actions privilégiées pour les périodes closes les 31 mai 2026 et 2025.

<u>Opérations sur actions privilégiées</u>	31 mai 2026	31 mai 2025
Ouverture de la période	59 914 318	59 785 492
Émises	665 800	1 773 300
Rachetées/rachetées aux fins d'annulation	(1)	(4 041 974)
Clôture de la période	60 580 117	57 516 818

Actions privilégiées émises dans le cadre du programme d'émissions d'actions au prix du marché

	31 mai 2026	31 mai 2025
Nombre d'actions privilégiées émises	665 800	1 773 300
Prix moyen par action privilégiée	10,75 \$	10,60 \$
Produit brut	7 158 253 \$	18 789 620 \$
Produit net	7 099 022 \$	18 603 598 \$
Commissions	59 231 \$	186 022 \$

Aucune action privilégiée n'a été rachetée aux fins d'annulation au cours de la période close le 31 mai 2026 et de l'exercice clos le 30 novembre 2025.

Actions de catégorie A et actions de catégorie B

La Société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions de catégorie A et 1 000 actions de catégorie B.

Les distributions cibles des actions de catégorie A ont été fixées à 0,11335 \$ par mois. Pour que des distributions mensuelles puissent être déclarées, il faut que la valeur liquidative par unité demeure supérieure à 15 \$. Toutes les actions de catégorie A en circulation à la date de dissolution seront rachetées par la Société à cette date. Les actions de catégorie A se négocient à la TSX sous le symbole « FFN ». Leur cours était de 9,56 \$ au 31 mai 2026 (8,47 \$ au 30 novembre 2025). Les actions de catégorie A peuvent être remises à tout moment aux fins de rachat à un prix de rachat donné, mais leur rachat a lieu seulement le dernier jour ouvrable de chaque mois. Les porteurs d'actions qui remettent aux fins de rachat à la fois une action de catégorie A et une action privilégiée au cours du mois d'octobre de chaque exercice seront en droit de recevoir un montant correspondant à la valeur liquidative par unité au dernier jour ouvrable de ce mois. Le prix de rachat des actions de catégorie A rachetées au cours de tout autre mois est établi en fonction d'une formule de rachat actualisée préétablie. En vertu d'une convention de remise en circulation, la Société peut, sans y être tenue, exiger de l'agent de remise en circulation qu'il fasse de son mieux pour trouver des acheteurs pour les actions privilégiées ou les actions de catégorie A remises en vue de leur rachat. Les gains ou les pertes réalisés au rachat d'actions, le cas échéant, sont comptabilisés comme gain (perte) au rachat dans l'état du résultat global.

Les actions privilégiées prennent rang avant les actions de catégorie A pour ce qui est du versement des dividendes. À la dissolution de la Société, les porteurs d'actions de catégorie A recevront un montant équivalant à la valeur liquidative par unité moins 10 \$ (valeur de rachat des actions privilégiées).

NORTH AMERICAN FINANCIAL 15 SPLIT CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI 2026 ET 2025 (NON AUDITÉ)

Opérations sur actions de catégorie A

Les tableaux suivants présentent les opérations sur actions de catégorie A pour les périodes closes les 31 mai 2026 et 2025.

<u>Opérations sur actions de catégorie A</u>	31 mai 2026	31 mai 2025
Ouverture de la période	62 478 784	58 111 092
Émises	1 065 400	5 125 400
Rachetées/rachetées aux fins d'annulation	(1)	(3 666 208)
Clôture de la période ¹⁾	63 544 183	59 570 284

Actions de catégorie A émises dans le cadre du programme d'émissions d'actions au prix du marché

	31 mai 2026	31 mai 2025
Nombre d'actions de catégorie A émises	1 065 400	5 125 400
Prix moyen par action de catégorie A	8,92 \$	6,09 \$
Produit brut	9 508 412 \$	31 219 745 \$
Produit net	9 442 905 \$	30 850 611 \$
Commissions	65 507 \$	369 134 \$

- 1) Compte tenu du fractionnement d'actions de juillet 2026, le nombre d'actions de catégorie A en circulation aux 31 mai 2026 et 2025 était respectivement de 69 898 601 et de 65 527 312.

Aucune action de catégorie A n'a été rachetée aux fins d'annulation au cours de la période close le 31 mai 2026 et de l'exercice clos le 30 novembre 2025.

7. Charges

La Société assume toutes les charges habituelles relatives à son exploitation et à son administration, y compris les frais de comptabilité et d'administration, les droits de garde, la rémunération de l'agent des transferts, les frais juridiques et les honoraires d'audit, la rémunération des administrateurs indépendants et du comité d'examen indépendant, les droits de dépôt réglementaires et d'inscription en bourse, les frais de communication avec les porteurs d'actions et les frais découlant de la conformité aux lois, aux règlements et aux politiques applicables.

Selon la convention de gestion, Quadravest a droit à des frais d'administration payables mensuellement à terme échu, à un taux annuel de 0,10 % de la valeur liquidative de la Société, calculée à chaque date d'évaluation mensuelle compte tenu des actions privilégiées en circulation

Selon la convention de gestion de portefeuille, Quadravest a droit à des frais de gestion de base payables à terme échu, à un taux annuel de 0,65 % de la valeur liquidative de la Société, calculée à chaque date d'évaluation mensuelle compte tenu des actions privilégiées en circulation. De plus, Quadravest a droit à des primes de rendement sous réserve de la réalisation de certains niveaux de rendement total préétablis.

L'escompte mensuel de 2 % par rapport à la valeur liquidative applicable aux rachats d'actions privilégiées et d'actions de catégorie A est à payer à Quadravest. Aucuns frais de rachat ont été versés pour la période close le 31 mai 2026 (7 024 \$ au 30 novembre 2025).

Les frais de gestion totalisant 4 634 107 \$ (3 727 915 \$ au 31 mai 2025) engagés au cours de la période close le 31 mai 2026 comprennent les frais d'administration et les frais de gestion de base. Au 31 mai 2026, des frais d'administration et de gestion de placement totalisant 814 895 \$ étaient dus au gestionnaire (733 753 \$ au 30 novembre 2025). Aucune prime de rendement n'a été versée pour la période close le 31 mai 2026 et l'exercice clos le 30 novembre 2025.

Les commissions de courtage payées par la Société pour les opérations portant sur ses titres en portefeuille ont totalisé 181 392 \$ pour la période close le 31 mai 2026 (109 319 \$ au 31 mai 2025). Les commissions de courtage versées à certains courtiers peuvent, au-delà du paiement des services de

NORTH AMERICAN FINANCIAL 15 SPLIT CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI 2026 ET 2025 (NON AUDITÉ)

mensuelles puissent être déclarées, il faut que la valeur liquidative par unité demeure supérieure à 15 \$.

Dans le cadre de la gestion de sa structure de capital, la Société peut modifier le montant des dividendes versés aux porteurs d'actions ou rembourser du capital à ces derniers.

11. Rapprochement entre la valeur liquidative par action de catégorie A et l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A

Au 31 mai 2026 et au 30 novembre 2025, il n'y avait aucun écart entre la valeur liquidative par action de catégorie A utilisée aux fins de traitement des opérations et l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A, aux fins de la présentation de l'information financière.

12. Nouvelle norme IFRS de comptabilité

En avril 2024, l'International Accounting Standards Board a publié IFRS 18 *États financiers : Présentation et informations à fournir*, qui remplace IAS 1 *Présentation des états financiers* et vise à améliorer la qualité des informations financières présentées. IFRS 18 introduit des exigences de présentation de nouvelles catégories d'activités, c'est-à-dire « exploitation », « investissement » et « financement », et de nouveaux sous-totaux dans l'état du résultat global, de communication de résumés structurés des charges (notamment par nature ou par fonction) et de présentation dans une seule note des mesures de la performance définies par la direction utilisées en dehors des états financiers. Elle fournit également des directives plus précises sur le regroupement et la ventilation des informations dans les états financiers de référence et les notes. Cette norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027, mais son adoption anticipée est permise. La Société évalue présentement l'incidence de ces nouvelles exigences.

En mai 2024, l'IASB a publié des modifications aux normes IFRS 9 *Instruments financiers* et IFRS 7 *Instruments financiers : Informations à fournir*. Ces modifications apportent des clarifications sur les exigences concernant le moment de comptabilisation et de décomptabilisation des actifs et des passifs financiers et introduisent une nouvelle exception pour certains passifs financiers réglés au moyen d'un système de paiement électronique. Elles fournissent également des indications supplémentaires sur l'évaluation des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers assortis de clauses conditionnelles et introduisent de nouvelles obligations d'information relatives aux instruments financiers assortis de modalités contractuelles pouvant modifier les flux de trésorerie. Ces modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026, l'adoption anticipée étant autorisée. La Société évalue présentement l'incidence de ces nouvelles exigences.

13. Événements postérieurs

Le 1^{er} juin 2026, la Société a annoncé une offre publique de rachat dans le cours normal des activités (l'« offre de rachat ») visant jusqu'à 6 057 961 actions privilégiées et 6 347 199 actions de catégorie A, soit 10 % du flottant de chaque catégorie d'actions. En vertu de l'offre de rachat, en vigueur du 3 juin 2026 au 2 juin 2027, elle est limitée, pour toute période de 30 jours, au rachat de 1 211 602 actions privilégiées ou de 1 270 883 actions de catégorie A, soit 2 %, respectivement, des actions privilégiées et des actions de catégorie A émises et en circulation au 20 mai 2026. Toute action rachetée en vertu de l'offre de rachat sera annulée.

Après le 31 mai 2026, la Société a effectué un fractionnement de ses actions de catégorie A. Dans le cadre du fractionnement d'actions de juillet 2026, les porteurs d'actions de catégorie A inscrits le 3 juillet 2026 ont reçu 10 actions de catégorie A supplémentaires pour chaque 100 actions de catégorie A détenues. Un total de 6 377 248 actions de catégorie A ont été émises dans le cadre du fractionnement d'actions de juillet 2026.

NORTH AMERICAN FINANCIAL 15 SPLIT CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI 2026 ET 2025 (NON AUDITÉ)

Afin de maintenir un nombre égal d'actions privilégiées et d'actions de catégorie A en circulation, la Société a effectué un placement secondaire de 9 400 000 actions privilégiées le 6 juillet 2026, pour un produit net de 99 236 200 \$.

QUADRAVEST CAPITAL MANAGEMENT INC.

Quadravest Capital Management Inc., société constituée en 1997, a pour objet la création et la gestion de produits à rendement élevé à l'intention des particuliers. Sa stratégie de placement combine le placement dans des actions en fonction des facteurs fondamentaux et la vente d'options d'achat couvertes. Guidée par quatre principes clés, Quadravest fixe des objectifs de placement réalistes permettant à son équipe de poursuivre une stratégie de placement à long terme.

Les quatre principes clés – innovation en matière de produits financiers, discipline de gestion des placements, solidité des résultats pour les investisseurs et excellence du service à la clientèle – sont les quatre piliers de Quadravest. Chaque membre de l'équipe bien soudée de la Société s'engage à respecter ces principes pour assurer une cohérence et une efficacité qui lui sont propres.

Quadravest a réuni plus de 2,5 G\$ dans le cadre de premiers appels publics à l'épargne.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Wayne Finch,
Administrateur, président, chef de la direction
et chef des placements,
Quadravest Capital Management Inc.

Peter Cruickshank,
Administrateur,
Quadravest Capital Management Inc.

Laura Johnson,
Stratège en chef des placements,
et gestionnaire de portefeuille,
Quadravest Capital Management Inc.

Michael W. Sharp,
Associé retraité,
Blake, Cassels & Graydon S.E.N.C.R.L./s.r.l.

John Steep,
Président, S. Factor Consulting Inc.

RENSEIGNEMENTS SUR LA SOCIÉTÉ

Auditeur

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l
18 York Street, Suite 2500
Toronto (Ontario) M5J 0B2

Agent des transferts

Services aux investisseurs Computershare inc.
320 Bay Street, 14th Floor
Toronto (Ontario) M5H 4A6

Conseillers juridiques

Blake, Cassels & Graydon S.E.N.C.R.L./s.r.l.
Commerce Court West, Suite 4000
Toronto (Ontario) M5L 1A9

Dépositaire

Fiducie RBC Services aux investisseurs
155 Wellington St. West
Toronto (Ontario) M5V 3L3

NORTH AMERICAN



FINANCIAL 15

200 Front Street West
Suite 2510, Toronto (Ontario)
M5V 3K2
Tél. : 416 304-4443
Sans frais : 877 4QUADRA
ou 877 478-2372
Télec. : 416 304-4441
info@quadravest.com
www.quadravest.com